

Fiche 7 – Externalités

La production et la consommation d'électricité entraînent des conséquences externes à la sphère producteur-consommateur.

Ces externalités sont d'une grande diversité quant à :

- leur nature : pollution, nuisances, accidents,
- leur répartition dans l'espace,
- leur effet en fonction du temps,
- les agents qu'elles affectent : population, biens matériels, éco-système, systèmes macro-économiques.

Certaines d'entre elles, dont une partie de celles liées à la protection de l'environnement, ont été progressivement incluses dans les coûts de production (frais de gestion des déchets radioactifs, par exemple). Celles qui ne le sont pas constituent des coûts externes.

Les coûts externes environnementaux sont évalués en considérant successivement :

- les quantités de polluants émises,
- leur répartition dans les régions affectées,
- la dose et les dommages en résultant,
- l'estimation économique de ces dommages.

Cette dernière implique d'attribuer une valeur à la vie humaine et au jour de travail perdu.

Pour l'énergie nucléaire, et dans l'hypothèse conservatrice d'une relation dose-effet sans seuil, les coûts restent modestes.

Pour les centrales thermique non nucléaires, les coûts externes sont liés au changement climatique.

Pour les énergies renouvelables, l'impact provient de la construction des installations.

Les coûts externes non environnementaux, de nature économique et politique, sont difficiles à évaluer, mais il est néanmoins nécessaire de les considérer dans une réflexion d'ensemble (sécurité d'approvisionnement, par exemple).